



Pour les SIE, la coupe est trop pleine !

Depuis maintenant trop longtemps, les charges de travail au sein des SIE suivent la courbe inverse des effectifs... Fréquemment interpellées, les directions nous rétorquent que les métiers à l'intérieur de ce service sont en train d'*évoluer* et que la dématérialisation produira bientôt ses effets bénéfiques. Terminées les saisies de chèques, l'arrivée de missions plus *valorisantes*, plus techniques gommara ces effets indésirables !

Bien évidemment, il n'en est rien et les agents assistent impuissants à l'empilage trop opulent de nouvelles missions et des notes indigestes le tout conjugué aux effets de la crise. Ainsi va le cours de la vie au sein des SIE... Le flux est plus que tendu.

Et comme s'il n'en avait pas assez, une note du directeur général des finances, en date du 7 octobre 2013, a suscité la colère des agents des SIE en exigeant la mise à disposition dans chaque SIE d'un ordinateur et d'agents pour accompagner les usagers dans l'utilisation et la gestion des téléprocédures ...avec application quasi immédiate !?! Et déjà, les chefs de service se mettent en quête de volontaires-désignés !

Nous savons tous que la prise en charge et le suivi des téléprocédures, loin des soulager l'exercice des missions, débouchent sur des tâches chronophages (ne serait-ce que par l'assistance téléphonique aux usagers !). Alors qu'en sera-t-il dès lors que nous devons assister physiquement les usagers perdus dans les méandres du portail informatique ?

Le temps consacré à ces tâches sera-t-il pris en compte dans les charges de travail et dans le calendrier des travaux à effectuer au sein des SIE ? Si l'on se fie à la prise en compte inexistante des appels téléphoniques, nous pouvons être inquiets. La pression des chefs de service pour rendre une copie acceptable à la direction n'est donc pas prête de s'atténuer.

Les Organisations Syndicales tiennent à dénoncer encore une fois l'absence totale de dialogue social franc et transparent sur ce sujet et à rappeler que les SIE, structures énormément sollicitées et «chargées» ne pouvaient se permettre d'assurer un nouveau service à destination des professionnels dans un délai aussi court et avec des moyens déjà très nettement insuffisants pour assurer les missions actuelles.

En aucun cas, la Centrale ne saurait exiger de nouveaux efforts des personnels des SIE au mépris d'une réalité déjà insupportable et après l'annonce de 1988 suppressions prévues dans le PLF 2014...

